

En force et puis en douce

Date : 16 octobre 2013

Après le passage en force au cours de la séance du Conseil général du 20 juin 2013, voici venu le temps du passage en douce... en faisant le dos rond et en se gardant bien surtout de toute forfanterie.

D'ailleurs, l'adoption du gentilé ne figure pas parmi « *les principales décisions prises lors de la dernière session* » dont se fait l'écho la revue « Nous Vous Ille » d'octobre-novembre-décembre 2013 (p. 20 et 21), et surtout pas question d'y consacrer un édito !... ;-)

Il s'agit maintenant d'inoculer le gentilé mine de rien, ici et là, à doses homéopathiques.

Au moins devons nous en être conscients.

Qu'importe si plus de 80 % des principaux intéressés ne sont toujours pas satisfaits de l'appellation et persistent à dire qu'ils auraient souhaité à tout le moins être consultés !...

Ce qui compte, c'est d'ailleurs bien davantage l'adjectif que le gentilé à proprement parler.

Il y a longtemps que le Conseil général en avait fait l'aveu, et tout au long des pages de sa revue il en apporte déjà la preuve.